

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14958**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Droit Economie Gestion Mention Management des organisations Spécialité développement de la TPE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Pierre-Mendès-France, Recteur de l'Académie de Grenoble, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La Licence Professionnelle permet au chef d'entreprise d'une TPE et à ses collaborateurs d'acquérir les compétences en gestion nécessaires pour appréhender le changement au sein de leur structure.

Ce professionnel est capable :

- d'évaluer le potentiel présent ou futur de son entreprise ;
- anticiper les risques de toute nature liés à l'activité de l'entreprise ;
- analyser les évolutions de son environnement et adapter l'offre de l'entreprise à cette nouvelle offre ;
- élaborer un projet et proposer les différentes étapes de son exécution ;
- diriger, coordonner et animer une équipe ;
- analyser une contrainte ou une difficulté de nature juridique, économique, comptable ou financière, en rendre compte et élaborer une mesure correctrice.

Les objectifs de la formation consistent à approfondir les fondamentaux de gestion en insistant sur les aspects pratiques et la dimension transversale de l'organisation et à favoriser l'ouverture, l'esprit critique et la construction d'un projet professionnel personnel.

Le titulaire de la licence professionnelle doit être capable de :

- connaître l'environnement économique et institutionnel dans lequel évoluent les organisations et d'appréhender ses évolutions ;
- concevoir et mettre en oeuvre les outils de gestion propres aux TPE (boîte à outils du gestionnaire, développement local, gestion du personnel, etc.) ;
- adopter les attitudes professionnelles fondamentales : autonomie, responsabilité, initiative, rigueur

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cette formation permet :

- d'apporter des compétences métier à un public souhaitant créer ou reprendre une TPE ou y travailler,
- d'enrichir les compétences métier des dirigeants, conjoints et/ou collaborateurs (possibilité de valider tout ou partie des modules enseignés)

Les métiers visés sont :

- Chef d'entreprise, collaborateur ou salarié dans une TPE
- Assistant de direction, Assistant comptable et budgétaire
- Contrôleur de gestion, Responsable de gestion budgétaire et financière
- Responsable des ressources humaines

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Unité 1 : Le changement au sein de la TPE (110 h) - 14 ECTS

Elle vise à acquérir les compétences nécessaires pour positionner l'entreprise dans son environnement et appréhender les évolutions envisageables.

Développement des entreprises, dynamique concurrentielle, stratégie commerciale, lecture et analyse de l'information financière, anglais.

Unité 2 : Les outils de gestion de la TPE (180 h) - 20 ECTS

Elle permet de concevoir et mettre en oeuvre les outils et systèmes de gestion pour améliorer la performance de l'entreprise.

Boîte à outils du manager, gestion de la relation client, gestion de trésorerie, droit du travail et gestion des compétences, Construction de tableaux de bord.

Unité 3 : La conduite de l'action en milieu professionnel (110 h) - 11 ECTS

Elle consiste à combiner dynamique humaine et méthodologie de résolution de problèmes pour mettre en œuvre une démarche de progrès. Management d'équipe, conduite de projet, communication, choix d'investissement et financement.

Unité 4 : Les mises en situation professionnelle – 15 ECTS

Elle permet d'adopter les attitudes professionnelles fondamentales : autonomie, initiative, responsabilité, rigueur, capacité à travailler en équipe.

Stage de 12 semaines et projet tuteuré.

La certification s'obtient, par contrôle continu, après validation des critères suivants :

- moyenne générale des quatre unités d'enseignement supérieure à 10
- moyenne stage + projet tuteuré supérieure à 10
- assiduité tout au long de la formation

**Validité des composantes acquises : 3 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants ayant contribué à la formation + chefs d'entreprise (dossier et entretien) 50% / 50%
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants ayant contribué à la formation + chefs d'entreprise (dossier et entretien) 50% / 50%
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants ayant contribué à la formation + chefs d'entreprise (dossier et entretien) 50% / 50%
Par candidature individuelle	X		Enseignants ayant contribué à la formation + chefs d'entreprise (dossier et entretien) 50% / 50%
Par expérience dispositif VAE	X		Responsable de la formation pour l'accompagnement

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Convention signée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui participe à l'actualisation de nos programmes et à l'insertion professionnelle des étudiants.	

#### Base légale

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Arrêté du 22 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Grenoble 2 à délivrer les diplômes nationaux / n° 20090897

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

**Lieu(x) de certification :**

Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère ( 38) [Grenoble]

Université Pierre-Mendès-France

151, rue des Universités

38040 Grenoble cedex 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Pierre-Mendès-France

IUT 2

1, Place de Verdun

38031 Grenoble cedex

**Historique de la certification :**